Cours et activités de didactique de l'écrit

5. L'enseignement/apprentissage par genres

Dr AMMOUDEN M'hand

Maître de conférences en didactique des langues
Université A. Mira- Bejaia
Faculté des lettres et des langues
Département de français

Adresses électroniques: m.ammouden@yahoo.fr - mhand.ammouden@univ-bejaia.dz

Mise en ligne : Janvier 2015

On recommande, notamment depuis une vingtaine d'années, de construire des séquences d'apprentissage articulées autour de genres et non autour de types. Qu'est-ce qu'un genre ? Quels sont les inconvénients d'un enseignement par types ? Quels sont les avantages d'un enseignement par genres ?

5.1. Le genre textuel

Quand on évoque la notion de genre, on renvoie fréquemment aux travaux de Bakhtine. Celui-ci définit le genre de la manière suivante : « Chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres du discours » (Bakhtine, 1952, cité par F. Saussez, 2010 : 192).

Parmi les nombreuses définitions données à la notion de genre aujourd'hui, nous pouvons citer celle de Sophie Moirand qui insiste sur l'aspect social du genre. Elle considère qu'un genre est une « représentation socio-cognitive intériorisée que l'on a de la composition et du déroulement d'une classe d'unités discursives, auxquelles on a été "exposé" dans la vie quotidienne, la vie professionnelle et les différents mondes que l'on a traversés » (Moirand, 2003 : 20). Dans le même sens, Jean-Claude Beacco (2004 : 111) explique que le nom d'un genre et celui auquel on penserait immédiatement sans avoir le besoin de se référer à aucune typologie ou classification « scientifique » :

« Les genres discursifs constituent la forme immédiate sous laquelle la langue donne prise aux locuteurs : ils sont capables de les utiliser et de les identifier. Pour les locuteurs, la matière discursive est elle-même objet de référence. Cette capacité des locuteurs à catégoriser le discours procède d'une élaboration métalinguistique ordinaire, dont les seuls éléments émergents sont les noms des genres. Tous les noms de genres ne procèdent pas de cette activité de catégorisation ordinaire mais la notion de genre de discours semble relever de cette activité classificatoire préalable à toute classification scientifique ».

Cette caractéristique fait qu'un genre peut être, en principes, d'une part, reconnu par tous les usagers des langues, et d'autre part, que ces usagers peuvent par conséquent s'appuyer globalement sur les mêmes critères aussi bien pour produire des textes appartenant à ce

genre ou pour les interpréter correctement. Cette caractéristique est clairement exprimée dans la définition du genre que propose S.-G Chartrand (2008 : 23) :

« Un genre est un ensemble de textes oraux ou écrits qui possèdent des caractéristiques conventionnelles relativement stables. C'est pourquoi différents exemples d'un même genre peuvent être aisément reconnus par les membres d'une même culture comme appartenant à un genre » (S.-G. Chartrand, 2008 : 23).

Moirand (2003 : 20) explique, elle également, que la représentation d'un genre constitue « une sorte de patron permettant à chacun de construire, de planifier et d'interpréter les activités verbales ou non verbales à l'intérieur d'une situation de communication, d'un lieu, d'une communauté langagière, d'un monde social, d'une société... ».

5.2. Genres et contextes

Les formes et caractéristiques des genres dépendent-elles des contextes où non? Il serait justement utile de retenir que les caractéristiques d'un genre peuvent être universelles, mais peuvent également varier en fonctions des contextes et des caractéristiques – sociolinguistiques notamment – de chaque communauté discursive. C'est ce que pourrait suggérer la définition de Moirand, mais aussi la précision de Jean-Michel Adam (2005 : 117) : « Un genre est ce qui rattache – tant dans le mouvement de la production que dans celui de l'interprétation – un texte à une formation socio-discursive ».

La conception des auteurs du *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques* à ce sujet rejoint clairement cette position :

« Les genres du discours sont des produits culturels, propres à une société donnée, élaborés au cours de son histoire et relativement stabilisés. Ils régissent les discours des membres de cette société engagés dans les infinies situations de la vie sociale » (Reuter, Cohen-Azria, Daunay, Delcambre & Lahanier-Reuter, 2007:117).

Les genres ordinaires (ou informels) semblent être concernés par cette caractéristique plus que les genres extra-ordinaires (Dabène, 1990) ou formels. Des études que nous avons menées sur les genres ordinaires scripturaux nous ont justement conduits à tirer cette conclusion (Ammouden, 20013, Ammouden & Kebbas, 2013).

5.3. Critique de la notion de type de texte

De nombreux spécialistes de l'enseignement/apprentissage des langues sont convaincus que la notion de type de textes n'est pas rentable sur le plan didactique. Pourquoi ?

On s'est d'abord rendu compte qu'il est très difficile de trouver des textes (oraux ou écrits) qui ne sont constitués que d'un seul type de discours (Argumentation, narration, description, explication, prescription, etc.). Adam (Adam, 1992) évoque cela dès le début

des années 90. Il explique en effet que « La réflexion qu'expose le présent ouvrage est dominée par la volonté de penser linguistiquement la nature compositionnelle profondément hétérogène de toute production langagière. Cette hétérogénéité est généralement à la base du rejet des démarches typologiques » (Ibid.: p. 16). Il ajoute dans le même ouvrage que « la plupart des textes se présentent comme des mélanges de plusieurs types de séquences » ibid. :195) ; et donc de plusieurs types de types. R. Vion attirent, lui aussi, l'attention sur l'hétérogénéité des discours constitutifs des interactions :

« Les linguistes admettent, aujourd'hui, qu'une interaction particulière a de fortes chances de relever de plusieurs types qui peuvent se succéder ou s'emboîter au sein d'une même interaction. Il faut donc penser, dans un même mouvement, la permanence du cadre et l'hétérogénéité du produit obtenu à l'intérieur de ce cadre » VION, Vion 1999 cité par Moirand, 2003 :8).

Pour contourner cet « obstacle », certains préfèrent, dès le fin des années 90 d'ailleurs, aux appellations « texte argumentatif », « texte explicatif », « texte injonctif », etc., celles de « texte à dominante argumentative », de « texte à dominante explicative », etc.

Yves Reuter (1996 : 31) a également retenu notamment trois inconvénients des typologies de textes. Il explique premièrement que « la problématique des typologies est une façade qui cache une profonde hétérogénéité au sein de laquelle il est difficile de discerner le plus opératoire : typologies de textes (l'architecture globale, abstraite et formelle), ou de discours (intégrant l'énonciation, les visées ou les fonctions), typologies basées sur l'organisation générale ou sur des configurations d'unités, etc. ». Il ajoute, deuxièmement, que ces typologies « sont en rupture avec les représentations et les discours des apprenants (personne ne déclare lire ou écrire du « narratif » ou de l' « argumentatif ») et avec les pratiques socio-institutionnelles qui, au sein de genre (contes, faits divers, comptes rendus ...) réorganisent et mélangent les types. On peut donc se demander si cette entrée est la plus opératoire dans l'enseignement-apprentissage ». Il termine, troisièmement, en évoquant les inconvénients des pratiques didactiques qui s'appuient sur les types de textes :

« Bien souvent, les usages didactiques tendent à rigidifier ces formalisations heuristiques (conduites pour aider à penser les problèmes) en règles intangibles et à les utiliser, sur le mode de la grammaire traditionnelle, non de s'en servir pour mieux lire ou écrire mais de savoir les reconnaître ou les désigner. L'étiquetage tient lieu de compétence » (Reuter, 1996 : 31).

L'une de ces limites est également retenue par le ministère de l'éducation québécoise :

«Lorsqu'on parle d'un type de textes, on se réfère à un modèle abstrait qui condense des traits linguistiques qui le distinguent des autres types (...). En fait, la majorité des textes présente une dominante d'un type tout en intégrant des passages de différents types, hiérarchisés et dépendants les uns des autres. » (MEQ, 1995, Cité par Chartrand, 2008:21).

On reproche également le fait que la caractérisation des types de textes soient fondée sur des principes purement linguistiques, comme le constate, dès 1994, Bronkart (Cité par Patrick Chareaudeau, 2001 : 4) : « A ce propos, on peut signaler la proposition intéressante de J.P. Bronckart qui distingue "type" de "genre" "en ce que [le type] constitue un segment de texte, et d'autre part en ce qu'il implique une possibilité d'identification sur la base de ses propriétés linguistiques" ».

Chareaudeau explique, quant à lui, que d'une part «un procédé d'organisation ou de schématisation (argumentative par exemple) peut être configuré de diverses manières —y compris sous une apparence narrative—, et que d'autre part n'importe quel type de texte (par exemple le type publicitaire) peut mélanger plusieurs de ces procédés ». Il ajoute également que « ce niveau d'organisation du discours [n'est] pas lié à un domaine de pratique sociale » ; ce qui pose plusieurs problèmes :

« Tenter de classer les textes à partir de la récurrence des marques formelles pose d'autres types de problèmes. Prenons un texte, on y trouve des régularités marquantes (l'emploi de tournures impersonnelles, de connecteurs, de formes temporelles, de pronoms, etc.); puis on prend d'autres textes qui semblent appartenir au même genre (on ne se posera pas ici la question du point de vue) : on constate que d'un texte à l'autre certaines formes sont différentes et d'autres sont ressemblantes » (P. Chareaudeau, 2001 : 4-5).

Ce sont certainement toutes ces limites qui font dire à l'un des plus prolifiques théoriciens des types de textes, Adam, que «l'idée même de "types de textes" qui ne cesse de refaire surface, en particulier dans le champ de la didactique du français, doit être sérieusement interrogée » (Adam, 1999 : 81) ; que l'enseignement par types de textes n'est pas rentable et qu'il devrait être remplacé par un enseignement par genres :

« En dépit de ce que j'ai pu écrire encore au début des années 1980, sous l'influence des travaux anglo-saxons, pour moi, d'un point de vue épistémologique et théorique, le concept de types de textes est plus un obstacle méthodologique qu'un outil heuristique. (...). Je conclurai en insistant sur le fait que les classements par les genres me paraissent plus pertinents. Le croisement des grandes catégories de la mise en texte dominante et des genres de discours présente un intérêt non négligeable, comme je l'ai dit plus haut » (Adam, 2005:22).

Cette conception est aujourd'hui partagée par de nombreux spécialistes. C'est le cas de Bronckart qui estime que la notion de type est inutile, voire dangereuse : « Nous récusons en conséquence cette conception de "types de discours" qui seraient définissables indépendamment des genres de textes qui les concrétisent, et en empruntant une formule de François Rastier, nous considérons que, dans cette acception, le terme même de "discours" ne constitue qu'une "essence nominale" tout aussi dangereuse qu'inutile ». (J.-P. Bronckart, 2008 : 45). C'est également le cas de Baroni :

« Aujourd'hui, Jean-Michel Adam, qui a été l'un des pionniers de cette émergence d'une linguistique transphrastique, nous invite cependant à considérer avec prudence ces "grammaires" de textes (dont les règles sont à la fois très complexes et flexibles) et ces "typologies" qui permettrait idéalement de classer les textes dans quelques grandes catégories transgénériques fondamentales. Il insiste ainsi sur la nécessité de rompre avec une façon formaliste de réduire la complexité et l'hétérogénéité effective des textes (Adam, 2008) et il ajoute que, lorsque l'on confronte les typologies avec des textes réels, on s'aperçoit qu'il est rare de rencontrer un spécimen qui ne se rattacherait qu'à un seul type. Aux typologies, Adam propose par conséquent de substituer les notions de séquence textuelle et de genre » (R. Baroni, 2008:58).

Nous pouvons donc conclure que la notion de « type de texte » et l'enseignement par « type » ont été critiqués par de nombreux spécialistes, au profit de la notion de genre. Quelles-sont els avantages de celles-ci ?

5.4. Avantages de la notion de genre

Nous pouvons tout d'abord affirmer globalement que les avantages de la notion de genre résident dans le fait qu'elle permet d'éviter l'ensemble des inconvénients de celle de type, que nous venons de citer.

L'un des premiers défenseurs de la notion de « genres » est Bronckart. En traitant de la notion de genre – pour ce qui est notamment des activités de lecture et d'écriture – il explique qu'en dépit de difficultés de définition et de classement, s'appuyer sur la notion de genre est capital pour la compréhension des processus d'écriture et de lecture. Pourquoi ? Il avance plusieurs raisons :

« D'abord parce que les exemplaires d'un genre constituent les seules réalités empiriquement attestables de la production langagière : l'homme ne s'exprime qu'en produisant « du texte » relevant d'un genre particulier. Ensuite parce que ces entités linguistiques relevant d'un genre constituent les seules véritables unités linguistiques de rang supérieur (...). Et pour les usagers de la langue, les genres comme unités linguistiques "réelles" constituent des modèles sociaux, ou encore des références nécessaires pour leurs activités propres de lecture et d'écriture ». (J.-P. Bronckart, 1994 : 378).

Adam insiste, quant à lui, sur le lien existant entre les genres et les pratiques sociodiscursives : « Si l'on tient à parler de "types" au niveau global et complexe des organisations de haut niveau, il ne peut s'agir que de types de pratiques sociodiscursives, c'est-à-dire de genres ». Il rappelle alors la formule de François Rastier, « un genre est ce qui rattache un texte à un discours » (1989 :40), avant d'ajouter que cela signifie que

« le genre rattache — tant dans le mouvement de la production que de celui de l'interprétation — un texte toujours singulier à une famille de textes. Un genre

relie ce que l'analyse textuelle parvient à décrire linguistiquement à ce que l'analyse des pratiques discursives a pour but d'appréhender sociodiscursivement.» (Adam, 1999 : 83).

D'autres insistent que cette caractéristique fait que la notion de genres présente un autre intérêt : la catégorisation des genres ne s'appuie pas exclusivement sur des critères linguistiques :

« La notion de genre du discours suppose des principe de catégorisation des formes d'organisation du langage qui s'opposent à une approche purement interne qui considèrerait les grandes masses verbales selon leurs principes d'organisation intrinsèques, sans référer aux contextes énonciatifs et/ou ou institutionnels ». (Reuter et al. 2007:117).

Plusieurs autres avantages ont été mis en évidence par Portillo Serrano (2010) dans sa thèse qui porte sur les « genres ». Elle souligne d'abord le fait que l'intérêt de la notion de genre ne concerne pas uniquement la réception/interprétation des textes, mais aussi leur production, dans la mesure où les normes des genres régissent leurs productions (ibid., 61). Pour appuyer cette idée, elle cite Rastier (2001) qui avance que : « Tout texte en effet relève d'un genre, et par là d'un discours (juridique, pédagogique, etc.) qui reflète par ses normes l'incidence de la pratique sociale où il prend place. Même la violation des normes grammaticales, telles qu'elles sont édictées par les linguistes, dépend des normes du genre et du discours considéré"» (Rastier, cité par Portillo Serrano, 2010 : 61-62).

Elle retient également que parce que les genres sont définis par un faisceau de critères, la cohésion de ce faisceau « joue un rôle déterminant car elle structure la textualité, aussi bien au plan du signifié qu'au plan du signifiant ». Elle ajoute que « la description des changements historiques du faisceau permet de retracer l'évolution du genre de texte », contrairement aux typologies des types, qui parce que fondées sur le seul critère linguistique, fait que les types de textes « ne peuvent pas être décrits du point de vue diachronique du fait qu'ils ne tiennent pas compte des évolutions » (V. Portillo Serrano, 2010 : 63-64).

5.5. Avantages de l'enseignement par genres

Quels sont les avantages qu'offre l'enseignement par genres ?

Le caractère abstrait de ce à quoi renvoie la notion de « type » fait que, quand on s'inscrit dans cette logique, on enseigne des contenus qui sont difficilement transférables et donc rentables.

« On ne doit pas envisager l'apprentissage de l'expression comme une démarche unitaire, mais comme un ensemble d'apprentissages spécifiques de genres textuelles variés. Ce n'est pas parce qu'on maîtrise l'écriture d'un texte narratif qu'on maîtrise l'écriture d'un texte explicatif. Chaque genre de texte nécessite un enseignement adapté, car il présente des caractéristiques distinctes : les temps

verbaux, par exemples, ne sont pas les mêmes si l'on relate un évènement vécu ou si l'on écrit une notice pour la fabrication d'un objet. Cependant, les genres peuvent être regroupés en fonction d'un certain nombre de régularités linguistiques et des transferts qu'ils autorisent » (J. Dolz, M. Noverraz et B. Schneuwly, 2002:18-19).

« Les didacticiens du français qui s'inscrivent dans le courant de l'interactionnisme social montrent en quoi les genres sont des appuis pour l'apprentissage : ce sont des "outils" qui permettent à la fois de produire les genres et de les reconnaitre (Dolz, Schnewly, 1998). La référence à des genres sociaux est présentée comme une facilitation pour les élèves et un appui pour leur transposition ne genre à enseigner (...). La dimension culturelle constitutive de la notion de genre concerne toutes les disciplines : elles sont toutes confrontées aux genres du discours qui les constituent » (Reuter et al., 2007 : 118)

5.6. Caractérisation d'un genre discursif

Les caractéristiques (ou avantages) par lesquel(le)s se distingue le « genre » quand on le compare au « type », font que son étude obéit inévitablement à plusieurs niveaux d'analyse. Quelques auteurs ont proposé des outils d'analyse des genres. Adam distingue 5 niveaux :

« **Sémantique** (thématique) : (« familles événementielles » et rubriques) **Énonciatif :** (degré de prise en charge des énoncés, identité de l'énonciateur)

Longueur : (brièveté *VS* développement)

Pragmatique : (buts, intentions communicatives) **Compositionnel :** (plans de textes et séquences)

Stylistique: (texture micro-linguistique) » (Adam, 1997: 17)

En se référant aux travaux de Schneuwly (1998), de Schaeffer et Petitjean (1989), d'Adam (1997/1999), de Maingueneau (1998), Richer explique que « les genres constituent des réglages qui (...) opèrent à cinq niveaux constitutifs de la totalité textuelle ». Il les énumère de la manière suivante :

- « au niveau socio-énonciatif-pragmatique : tout genre investit globalement et préférentiellement un des deux systèmes d'énonciation (discours ou récit) mis en évidence par E. Benveniste (1966). Il règle la place, le statut social des coénonciateurs. Il constitue un acte de parole global (informer/expliquer/convaincre/polémiquer ...) qui vise à agir sur les représentations, les savoirs, les croyances du destinataire ;
- au niveau matériel : un genre sélectionne un médium spécifique (écrit/ oral/ visuel/ multimédia, hypertextuel...), ou une combinaison de ces médias, qui modèle l'énoncé (comme le montrent les travaux de médialogie de R. Debray);
- au niveau thématique : un genre impose des contraintes thématiques autorisant tel contenu thématique, en excluant d'autres ;

- au niveau formel : tout genre présente un plan de texte (conventionnel ou occasionnel (Adam, 1999 : 69)) qui impose ou exclut des schémas séquentiels (narratifs/ descriptifs/ explicatifs/ argumentatifs/ dialogaux) articulés selon des enchaînements spécifiques à chaque genre ;
- au niveau stylistique : un genre opère dans les sous-systèmes linguistiques composant une langue des sélections lexicales, grammaticales. » (Richer, 2005 : 69).

Chartrand estime, quant à elle, que le genre se distingue par 5 types de caractéristiques, qui sont d'ordre

- communicationnelles : situation de communication!: but ou intention de communication; énonciateur et destinataire!; lieu social de production / réception!; temps et lieu!;
- discursives : mode de mise en discours dominant!: narration, description, argumentation...; univers représenté; thèmes traités!;
- textuelles : structuration de l'information!: plan de texte, séquences textuelles!;
- linguistiques : structures et formes langagières!;
- graphiques : iconographie et marques graphiques, mise en page;
- matérielles : supports divers!: livre, affiche, dépliant, site Web, courriel, etc. » (S.-G. Chartrand, 2008 : 26).

Retenons que les trois auteurs que nous venons citer suggèrent des niveaux d'analyse qui s'avèrent être globalement très proches.

5.7. Rapport type/genre

Nous pouvons dire que la notion de genre est née dans le prolongement des travaux qui ont porté sur le type. On s'attendrait alors à ce que cette nouvelle notion ne soit pas en rupture totale avec la précédente. Bronckart explique à ce sujet :

« Un genre étant quasi toujours composé de plusieurs types de discours, il est tout d'abord parfaitement légitime de s'interroger sur les restrictions de sélection discursive dont pourrait témoigner un genre donné; en d'autres termes, on pourrait et devrait examiner dans quelle mesure un type discursif est "possible" ou non dans un genre donné, ainsi que les formes de distribution et d'articulation de types qui seraient propres à un genre. Il s'agit là de questions empiriques, dont les réponses fourniraient une réelle contribution à la caractérisation même des genres. Mais il semble en outre que l'on puisse distinguer, dans les textes relevant d'un même genre, d'une part un type de discours dominant ou majeur, et d'autre part des types de discours dominés ou mineurs (cf. ATD, pp. 257-261); distinction qui ne se fonde pas nécessairement sur la taille respective de ces types (sur une comparaison de leur longueur), mais surtout sur un examen des modalités linguistiques de leurs articulations, qui fait apparaître que certains types sont manifestement « enchâssés » dans d'autres. Ce type d'examen est aussi

à développer, dans la même perspective de contribution à la caractérisation des genres ». (Bronckart, 2008 : 86-87).

Le même auteur ajoute :

« Sur la base de la distinction qui vient d'être posée, il nous apparaît alors que ce qui est de fait visé par la notion d'archigenre, ce sont des ensembles de genres témoignant de la dominance d'un type de discours donné : la catégorie des "genres narratifs" ou des "textes narratifs" engloberait ainsi l'ensemble des genres au sein desquels le type de discours narratif est instauré comme majeur par rapport aux autres types susceptibles d'y être mobilisés ; la catégorie des "genres interactifs", l'ensemble de genres où le discours interactif est majeur, etc. » (Ibid.).

Le travail par genre ne consiste pas à ignorer les types de textes : les types discours qui constituent un genre font partie des caractéristiques à mettre en évidence lors de l'étude d'un genre et de celles à mettre en œuvre lors de sa production.

Pour aller plus loin

WIESENFELD Cohen Sivan (2012), « Genres de discours : Bibliographie annotée », http://www.tau.ac.il/~adarr/index.files/bibliographies/genresdediscours.htm

Références bibliographiques

- ADAM JEAN-MICHEL (1992) Les textes : types et prototypes, Paris : Nathan.
- ADAM JEAN-MICHEL (1997) « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », *in Pratiques*, *n*° 94, *Metz*, *pp. 3-18*, [en ligne] http://www.pratiques-cresef.com/p094_ad1.pdf
- ADAM Jean-Michel (1999) Linguistique textuelle: Des genres de discours aux textes, Paris: Nathan.
- ADAM Jean-Michel (2005) « La notion de typologie de textes en didactique du français : une notion " dépassée" ? », in. *Recherches*, *n*°42, *pp. 11-23*, [en ligne] http://www.recherches.lautre.net/iso_album/42_011-023__adam_.pdf
- BARONI Raphaël (2008) « Des usages didactiques de la comparaison des genres pour l'apprentissage du français », in. *Enjeux*, 73, pp. 101-117.
- BEACCO Jean-Claude (2004) « Trois perspectives linguistiques sur la notion de genre discursif », in. Les genres de la parole, Langages, 38e année, n°153, pp. 109-119, [en ligne] http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_2004_num_38_153_939
- BRONCKART Jean-Paul (1994) « Lecture et écriture : éléments de synthèse et de prospective », in. Reuter (coord), *Les interactions lecture-écriture, Actes du colloque Théodile-Crel (Lille, novembre 1993)*, Berne : Peter Lang, pp. 371-404
- BRONCKART Jean-Paul (2008) « Genres de textes, types de discours et "degrés" de langue : Hommage à François Rastier », in. *Texto !*, vol. XIII, n°1 [en ligne] www.revue-texto.net/index.php?id=8

- CHARAUDEAU Patrick (2001) « Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle », in *Analyse des discours : Types et genres*, Toulouse : Éd. universitaires du Sud, 45-73, [en ligne] www.tau.ac.il/~adarr/index.files/.../Charaudeau_visees_discursive.doc.
- CHARTRAND Suzanne-Geneviève (2008) « Travailler les textes en classe, oui, mais par genre », [en ligne]

 http://www.fse.ulaval.ca/fichiers/site ens francais/modules/document section

 fichier/fichier f85b9ce631b9 enseigner les textes par les genres fin.pdf
- DOLZ Joaquim, NOVERRAZ Michèle & SCHNEUWLY Bernard (dirs), (2002) S'exprimer en français. Séquences didactiques pour l'oral et pour l'écrit, Volume 4, Bruxelles : De Boeck/COROME.
- MOIRAND SOPHIE (2003) « Quelles catégories descriptives pour la mise au jour des genres du discours ? », [en ligne] icar.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/Journee.../Moirand_cat_genres.rtf
- PORTILLO SERRANO Verónica (2010) « Problématique des genres dans les productions écrites universitaires : cas du résumé scolaire chez des étudiants français et mexicains», Thèse de doctorat, université de Franche-Comté, [en ligne] www.revue-texto.net/docannexe/file/2577/genre portillo.pdf
- RICHER Jean-Jacques (2005) Le Cadre européen commun de référence pour les langues : des perspectives d'évolution méthodologique pour l'enseignement/ apprentissage des langues ? », in. *Synergies Chine*, n°1, pp. [en ligne] http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Chine1/richer.pdf
- REUTER Yves (1996) Enseigner et apprendre à écrire, Paris : ESF éditeur.
- REUTER Yves (éd.), COHEN-AZRIA Cora, DAUNAY Bertrand, DELCAMBRE Isabelle & LAHANIER-REUTER Dominique (2007) *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, Bruxelles : De Boeck.
- SAUSSEZ FRÉDIRIC (2010) « Le dialogisme bakhtinien, une boite à outils intellectuels pour comprendre l'activité quotidienne ? », in. Yvon Frédéric & Saussez Frédéric (dirs) Analyser l'activité enseignante : des outils méthodologiques et théoriques pour l'intervention et la formation, Québec : Presses Université Laval, pp.181-206.

Activités

Activité n°1

Examinez l'article figurant dans la page suivante. A quel genre de texte avons-nous affaire ?

Repérez les types de discours que contient le texte ? Que pourriez-vous conclure au sujet de la notion de type ?

Une intervention chirurgicale en urgence



Agé de trois ans, Abdelkader Belache est handicapé moteur à 100%. Il souffre de crises aiguës à caractère épiteptique ainsi que d'ecchymoses. D'un poids d'à peine 5 kg, cet enfant à contracté, selon les dires de son père, une forte fièvre lorsque la famille a été expulsée la nuit et sous une pluie diluvienne du stade d'El Biar où elle logeait dans un taudis. Vivant au sein d'une famille pauvre, cet enfant nécessite des soins et une prise en charge. «Mon fils a de fortes chances de devenir comme tous les autres enfonts, pourve qu'on daigne m'aider à le soigners, ajoute son père. L'IRM a révélé une hydrocéphalie, ce qui risque d'aggraver davantage l'état de cet enfant. «Souf une intervention chirurgicale, mon enfant risque de perdre la vue et l'oules, affirme le père qui interpelle toute âme charitable afin de venir en aide à son enfant en ce mois de rahma et de miséricorde. Contacter Miloud Belache: 0771 40 98 29.

Activité n°2

Examinez l'article. A quel genre de texte avons-nous affaire ?

Repérez les types de discours que contient le texte ? Que pourriez-vous conclure au sujet de la notion de type ?

LAIT FRELATÉ CHINOIS

Le scandale a gagné l'étranger

La peur du lait chinois contaminé à la mélamine a gagné l'étranger, alors qu'en Chine même le nombre d'enfants, victimes de cette gigantesque fraude, s'est encore considérablement alourdi hier, se chiffrant par dizaines de milliers. Quelque 53 000 enfants ont du être soignés dans le pays, dont près de 13 000 restent hospitalisés – 104 d'entre eux dans un état grave – après avoir consommé du lait frelaté à la mélamine, a annoncé le ministère de la Sante. Huit sur dix des petites victimes de ce scandale, qui a éclaté il y a une dizaine de jours, ont moins de deux ans.

Ce lait contaminé a provoqué la mort de quatre nourrissons. L'ampleur du désastre à coûté son poste au patron de l'administration chinoise en charge du contrôle de qualité. Li Changjiang. Chine Nouvelle à annoncé, hier, que le gouvernement avait accepté sa démission. A l'étranger, une série de pays, asiatiques et africains principalement, ont suspendu les importations de lait chinois, voire de tous produits laitiers ou pouvant contenir du lait. Des fabricants ont euxmêntes ordonné le rappel d'aliments, comme l'entreprise japonaise Marudai Food, qui a retiré des milliers de petits pains industriels fabriqués avec du lait fourni par Yili, l'un des fabricants chinois incriminés. Car la mélamine, un produit chimique utilisé dans la fabrication de colles ou de résines, a désormais été détectée dans une large palette de produits.

Dimanche, les autorités de Singapour ont ainsi annoncé avoir découvert le poison potentiel dans de simples bonbons, d'une célèbre marque chinoise (Lapin Blanc).

Singapour avait déjà suspendu, vendredi dernier, l'importation et la vente de produits laitiers de Chine après avoir détecté de la mélamine dans du lait, des yaourts, des glaces, des biscuits et du chocolat. En prenant une tournure planétaire, le scandale a mis en évidence une pratique révélée il y a quelques mois ; l'ajout de mélamine à des produits alimentaires pour tricher sur leur taux en protéines et le faire paraître artific ellement plus élevé.